



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

produits manufacturés

Question écrite n° 113134

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la situation de l'usine Reynolds de Valence (Drome), qui lui semble emblématique du comportement avide de grands groupes transnationaux, comportement que permet de fait la législation française. En 1993, la société a été vendue au groupe CGIP. Ce groupe se montre peu interventionniste dans la gestion quotidienne de l'entreprise, dont l'activité reste très rentable, malgré une concurrence forte. Fin 1999, coup de tonnerre : la société Reynolds est intégralement vendue au groupe Newell Rubbermaid. Une vente que les salariés apprennent par voie de presse... Entre 2000 et 2004, la société est divisée en deux entités. De plus, le groupe Newell Rubbermaid rachète la division écriture du groupe Gillette (soit les marques Waterman, Parker et Paper Mate). En 2004, un premier plan social supprime 7 emplois sur Valence, afin de « réduire les coûts ». En 2005, la totalité des cadres supérieurs de la société s'en vont progressivement, et ne sont pas remplacés en totalité, loin s'en faut. Après deux changements de directeur en l'espace de quelques mois entre autres péripéties, et sous la pression d'une grève de trois jours, la direction parisienne avoue en juillet 2006 la délocalisation programmée de la production vers la Tunisie, l'Italie et la Chine ainsi que la suppression de 257 emplois de ce fait. Force est de constater qu'à aucun moment les dirigeants ne sont pointés du doigt pour assumer de manière effective leur responsabilité sociale vis-à-vis de ces salariés. Il lui demande s'il compte agir de manière effective pour mettre « hors la loi » ce genre de comportement de « patrons voyous » qui sacrifient des entreprises manifestement rentables et détruisent la vie de centaines de salariés sur l'autel du profit maximal.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113134

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12874